

# s'engager contre l'illettrisme

## La Propreté : un secteur engagé dans la lutte contre l'illettrisme



# La Propreté

en quelques chiffres

29 333  
entreprises

11,83  
milliards d'euros  
de chiffre d'affaires

469 026  
salariés

67% de femmes

80%<sup>de</sup> CDI

Une population  
salarisée  
spécifique :

**59%** des salariés n'ont pas  
de diplôme de formation  
initiale. **30%** des salariés  
sont de nationalité étrangère.

**90%** des salariés sont des  
agents de service. **46%** des  
salariés ont plus de 45 ans.

# s'engager contre l'illettrisme



## Des enjeux majeurs pour la profession

- Permettre l'intégration de personnes peu qualifiées et les inscrire dans un processus de professionnalisation, assurant leur employabilité.
- Développer les compétences des salariés et favoriser l'accès aux certifications mises en place par la branche professionnelle.
- Faciliter l'accès aux savoirs de base relatifs aux métiers de la Propreté.



## La Propreté, un secteur qui développe une politique de formation et de professionnalisation dynamique et structurée

- Une filière complète de Certificats de Qualification Professionnelle pour augmenter le niveau de qualification des salariés et des nouveaux embauchés, accessibles par formation et VAE, inscrits au RNCP.
- Plus de 10 000 CQP délivrés depuis 7 ans.
- Plus de 4 800 jeunes dans la filière diplômante qui va du CAP au Mastère, en apprentissage ou en lycées professionnels.
- Un fonds d'aide aux jeunes en alternance pour améliorer l'attractivité du secteur auprès des jeunes, favoriser la mobilité professionnelle, limiter les risques de rupture et sécuriser l'emploi.



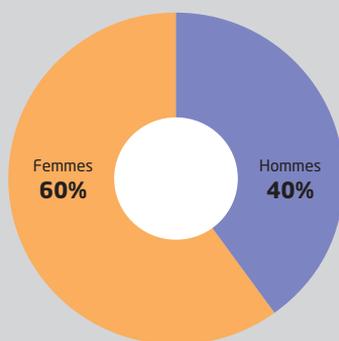
## Depuis 15 ans, un secteur durablement engagé dans la lutte contre l'illettrisme pour faire progresser les salariés

- Les partenaires sociaux du secteur de la Propreté considèrent la lutte contre l'illettrisme comme étant un axe prioritaire de formation pour les salariés rencontrant des difficultés sur les savoirs de base; les accords formation (2004 et 2010) encouragent et soutiennent le déploiement de ces actions : **10 % au minimum des fonds de professionnalisation sont réservés à la lutte contre l'illettrisme (plus de 2 millions d'euros par an).**
- Un parcours d'accès aux **savoirs de base**, généraux et appliqués aux métiers de la propreté, avec une **certification professionnelle** à la clé, « la Maîtrise des Compétences Clés de la Propreté ».
- Membre fondateur de l'ANLCl, la Propreté est fortement engagée dans les travaux initiés par l'agence visant l'échange de bonnes pratiques pour le développement des actions de lutte contre l'illettrisme (la charte des bonnes pratiques a été signée en mars 2011).

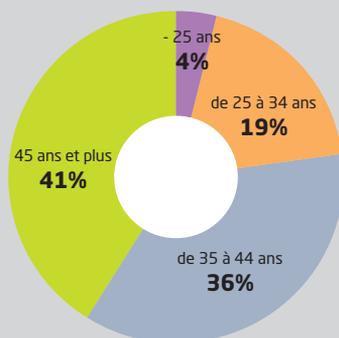
# 15<sup>ans</sup> d'actions en chiffres

**7000** salariés du secteur de la propreté ont suivi une formation sur les compétences de base depuis 15 ans.

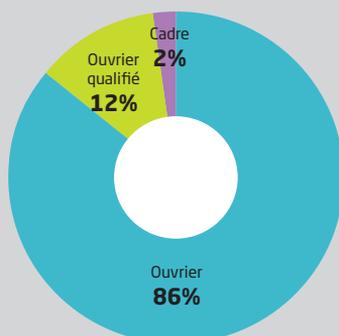
## Caractéristiques des salariés formés



Une majorité de femmes, à l'image du secteur



Une part importante de bénéficiaires a plus de 45 ans



Les ouvriers sont très largement majoritaires



## ➔ Le dispositif « Clés en main de la Propreté », comment ça marche ?

Un dispositif de formation centré sur l'acquisition des savoirs généraux (lire, écrire, compter) et sur des savoirs appliqués aux métiers de la propreté.

### **Il doit permettre aux salariés de développer ou renforcer :**

- des apprentissages incomplets,
- des savoirs oubliés,
- des capacités acquises mais qui ont du mal à se transférer dans la sphère professionnelle.

### **Pour garantir l'acquisition des compétences clés de la Propreté, la formation prévoit :**

- un référentiel spécifique à la propreté fondé sur les référentiels de 4 CQP du secteur,
- une formation de 250 heures,
- une validation continue des compétences acquises en formation,
- une validation de la branche professionnelle qui garantit l'acquisition des compétences clés de la Propreté : le certificat « Maîtrise des compétences clés de la propreté ».

### **L'expertise d'un réseau d'organismes de formation habilités par la profession**

- Plus de 40 organismes de formation impliqués dans les métiers de la propreté depuis plus de 15 ans et formés spécialement à la démarche.
- Une culture de partage de l'expérience.



*Les salariés qui ont suivi la formation « Clés en main » sont très motivés pour s'engager dans un parcours CQP et l'idée de suivre des formations devient une évidence pour eux.*

Philippe Galéra, Directeur général  
RHONIS, 250 salariés



*La formation Clés en main est un élément de notre politique sociale globale qui contribue à valoriser le métier d'Agent de service auprès de nos clients, auprès du salarié lui-même, auprès des managers et ça contribue à répondre de manière optimum aux attentes et aux exigences des clients.*

Stéphanie Sanchez, Responsable Ressources Humaines  
DERICHEBOURG, 15 000 salariés



*Ça me valorise de comprendre tout ça et ça a beaucoup changé aussi ma vie personnelle.*

Kennuy Santos José, Agent de service  
ARENIS, 480 salariés



*C'est un gain pour l'entreprise, on constate moins de sinistres car les gens comprennent mieux la notion de risque ; ils se protègent, on a de vrais professionnels.*

Jean-Michel Diaz, Responsable d'exploitation  
GUESNEAU, 650 salariés



*Maintenant je peux remplir moi-même mes papiers personnels, je me sens libre.*

Fodé Sylla, Agent de service  
SAPHIR, 120 salariés



*Maintenant je suis capable de répondre aux clients sans douter tout le temps. Je comprends les mots techniques, ça me donne envie de continuer à évoluer.*

Vania De Almeida, Responsable de site  
DERICHEBOURG, 15 000 salariés



*C'est un outil primordial dans notre travail de fidélisation et de professionnalisation de nos salariés.*

Jérôme Serrecourt, Responsable d'exploitation  
2MS, 215 salariés

**OC Propreté**  
3 et 3 bis rue Jean Jaurès  
94800 Villejuif

01 43 90 22 15  
[contact@oc-proprete.com](mailto:contact@oc-proprete.com)

